



COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE DE L'ENSEMBLE VOCAL DE VALENCE du 28/11/2025

à la maison de la musique et de la danse, 32 av G. Clémenceau à Valence

Début de la séance : 21 h30

PRESENTS : LE CA Philippe Brett, Marie-Claire Cinier, Claire Florenson, Claire Girardier, Pierre-Olivier Orion, Anne-Karine Michelon, Marie-Hélène Sierra, Christianne Villette, Gaëlle Wienhold.

et les choristes soit 35 présents plus 2 pouvoirs. Le quorum est atteint, l'AG peut donc se tenir.

ORDRE DU JOUR :

- 1) Appel à candidature pour le CA, renouvellement et vote
- 2) Le concert Mozart & Haydn
 - => hébergement des instrumentistes et des solistes
 - => point financier
- 3) Questions diverses.

1) Appel à candidature pour le CA, renouvellement et vote

Christine Labour se porte candidate pour le poste de trésorière adjointe .

Christophe CARASCO-MORCLETTE se porte candidat pour rejoindre le CA .

Les autres membres du CA renouvellent leur candidature mais Claire FLORENSON rappelle qu'elle est démissionnaire de son poste de co-présidente.

VOTE : ce nouveau CA est élu à l'unanimité.

2) Le concert Mozart/Haydn

=> Hébergement des instrumentistes et des solistes :

un tableau est présenté aux choristes permettant à chacun.e de s'inscrire et d'indiquer le nombre de personnes pouvant être accueillies. Merci à tous celles et ceux qui l'ont rempli. Nous atteignons 28 possibilités d'hébergement, permettant ainsi d'économiser les frais de logement des instrumentistes et solistes. En effet, ceux ci pouvant être accueillis par les choristes, les autres frais de logement qu'ils pourraient préférer ne seront pas pris en charge par l'EVV.

=> Point financier :

Comme il avait été dit lors de l'AG du 14 novembre dernier, la trésorière rappelle que tous les documents de dons destinés aux entreprises et aux commerces doivent être corrigés et porter la mention « **d'intérêt général** » à la place d'utilité

publique. Le pourcentage déductible sur les reçus fiscaux est de 60 % (66 % pour les particuliers) et non de 75 %. En effet, nous ne pouvons pas induire les donateurs en erreur au risque de perdre notre statut.

La trésorière présente ensuite un budget prévisionnel incluant nos réserves en banque, ce qui n'est pas une présentation habituelle..

Certain.es choristes se demandent ce qu'il va se passer s'il y a moins d'entrées dans la réalité que sur le budget prévisionnel, qui se base sur le nombre d'entrées faites lors du concert « Le Messie ». Ils s'inquiètent du fait que notre concert aura lieu durant le pont du 8 mai et du fait que l'œuvre est moins connue. Il est répondu que nous pensons recevoir d'autres subventions et qu'il est souhaitable de relancer un appel pour le cagnottage helloasso vers la fin du mois de janvier. Pour les personnes qui ne veulent/peuvent pas faire cet appel à dons, il est suggéré d'offrir des places pour notre concert en guise de cadeau de Noël (ou de cadeau tout court).

La question est posée de savoir si on accepte de puiser dans nos réserves pour ce super concert. La réponse est affirmative afin de nous donner les moyens de passer « à un niveau supérieur ». Il est expliqué qu'il ne s'agit pas d'une prise de risque mais d'un investissement. En outre, non seulement nous nous faisons un grand plaisir, mais nous participons activement à soutenir la culture et le spectacle vivant en particulier.

Suite à une autre question, la trésorière indique que le montant total des dons est, à ce jour, de 5600 euros (Helloasso + dons bancaires)

3) Questions diverses

Le montant de la cotisation pour l'année 2026/2027 est questionné car cela représente une augmentation de 20 % sur deux ans. Un choriste explique que la cotisation a précédemment stagné pendant de nombreuses années (et même diminué une année). D'autres choristes indiquent que le montant de la cotisation annuelle est bien supérieur dans d'autres chœurs, ou dans un club sportif. Enfin, le montant de la cotisation a été validée par vote lors de l'AG du 14 novembre dernier. La trésorière envisage la possibilité, pour les choristes en difficulté, de régler en 4 chèques, à remettre impérativement au mois de septembre, Ces chèques seront encaissés en septembre, octobre, novembre, et décembre.

Il 22 heures 10. La séance est levée.

Les co Présidentes



Claire Florenson

Marie-Claire Cinier

La trésorière



M.H Sierra

La secrétaire



C. Villette

A l'issue de l'AG exceptionnelle, le CA s'est réuni pour élire le bureau :

- Co-présidence : Claire Florenson et Marie-Claire Cinier
- Trésorière : Marie-Hélène Sierra
- Trésorière adjointe : Christine Labour
- Secrétaire : Christianne Villette
- Secrétaire adjointe : Anne-Karine Michelon